

[Texte]

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I am saying they are getting a different inflation rate than those whose inflation rate was locked in at the first of the year, being at a stable rate, i.e. 6%, and you will find that this quarter or next quarter, the inflation rate that will be paid to old age pensioners is less than that.

The Chairman: Order please. Miss MacDonald, perhaps you can go on with that in your second round of questioning. I hope there will be a second round. I want to get around the first round, first of all, and I would like to remind all hon. members that the chairman is here and that remarks should be directed to the chairman. There is a tendency to talk directly to each other. I do not want to be too formal about it, but I think it is better if we keep to the rules in the House and you direct your comments to the chairman, even though we are all close together.

I will now go on to Mr. Blaikie.

Mr. Blaikie: Well, Mr. Chairman, through you to the minister, I would like to ask a number of questions of the minister about the Canada health act, and I thought I might throw Alberta in there as well.

An hon. Member: We might just do that to you, as well.

Mr. Blaikie: I understand we are free to ask questions of a general policy nature and not just stick to the vote we are technically considering. So, in view of the things that are happening, not just in Alberta, but elsewhere, but particularly of late in Alberta, having to do with user fees and increases in premiums, et cetera, I wonder if the minister could answer a number of questions concerning the mystery event known as the Canada health act?

• 1000

I was wondering whether for starters you could clarify the accuracy—not just for me, but for others who might be interested—of the so-called draft that has been circulated by the Canadian Medical Association under the heading of "white paper"? This is the document that a great many people are relating to as a proposed Canada health act; in fact, it is the only thing in circulation. As you know, I mentioned that in the House to you. I was wondering whether you could clarify just how accurate is the document that the Canadian Medical Association is circulating and on which it is basing its campaign.

Could you also tell us what is the status of the present negotiations? Are you actively negotiating with the provinces at this point, which would also be quite appropriate in the process of trying to determine what your next proposal will be to the provinces and what different options you have there? In that respect, are you reconsidering the position you took, along with the provinces, back in I believe May or June of 1982, when you met with the provincial health ministers about the position of monitoring and controlling extra-billing? Have you had any reason to think that is not, as we said at the time, the

[Traduction]

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je dis simplement que leur augmentation selon le taux d'inflation est moindre que celle que reçoivent les bénéficiaires de prestations pour lesquels le calcul est établi au début de l'année. Dans leur cas, il a été établi d'une façon stable à 6 p. 100. Or, pour ce trimestre et le trimestre qui suivra, l'augmentation versée aux bénéficiaires de pensions de sécurité de la vieillesse au titre de l'inflation sera moindre.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'espère que vous pourrez continuer au deuxième tour, si deuxième tour il y a, mademoiselle MacDonald. Auparavant, je voudrais en terminer avec le premier tour. En passant, je fais remarquer aux honorables députés que le président est là pour quelque chose et que les intervenants doivent s'adresser à lui. On a un peu tendance à s'interpeller directement. Je ne veux pas me montrer trop strict, mais je pense qu'il faut suivre les règles de procédure de la Chambre et s'adresser en tout temps à la présidence.

Je cède maintenant la parole à M. Blaikie.

M. Blaikie: Monsieur le président, monsieur le ministre, je voudrais poser quelques questions au sujet de la Loi sur la santé au Canada, et peut-être même mêler l'Alberta à tout cela.

Un voix: Nous pourrions peut-être vous faire la même chose.

M. Blaikie: Si je comprends bien, nous pouvons poser des questions d'ordre général. Nous n'avons pas à nous en tenir strictement aux crédits à l'étude. Donc, avec tout ce qui se passe au pays, et en particulier en Alberta ces jours-ci, avec l'introduction de la participation frais et l'augmentation des primes, je me demande si le ministre est prête à répondre à un certain nombre de questions concernant ce mystère que représente toujours la Loi sur la santé au Canada.

Pour commencer, j'aimerais que vous me précisiez, à moi et à tous ceux qui s'intéressent à la question, ce que signifie ce supposé projet que fait circuler l'Association médicale canadienne sous le titre de «Livres blancs». Bien des gens croient que ce document renferme la loi proposée sur la santé au Canada. De fait, c'est le seul document disponible actuellement. Je vous en ai déjà parlé à la Chambre. Je me demande maintenant si vous pourriez nous dire à quel point est exact ce document que fait circuler l'Association médicale canadienne et à partir duquel elle fait campagne.

J'aimerais savoir également où en sont les négociations actuellement. Êtes-vous en train de négocier à ce sujet avec les provinces, en vue de nouvelles propositions? Avez-vous de nouvelles options? Revoyez-vous votre position de mai ou juin 1982 alors que vous avez indiqué aux ministres provinciaux de la Santé votre intention de surveiller et de contrôler les dépassements d'honoraires? Avez-vous eu l'occasion depuis de douter de votre position? Nous vous avons fait remarquer à l'époque qu'elle n'était pas la plus indiquée dans les circonstances. Avez-vous l'intention de présenter aux provinces